

Fiche IDENTITE

Date de Naissance :

Adresse :

Licence Obligatoire N° :

Certificat Médical :

Index / Niveau Drapeau / Opens :

Cours Souhaité/retenu :

Taille Polo :

RESPONSABLE LEGAL

Nom / Prénom :

E-Mail :

Adresse :

☎ Domicile :

☎ Portable :

Personne de confiance :

Groupe Whatsapp de l'EDG : Oui Non

Je propose du Co-voiturage : Oui Non

Fiche URGENCE MEDICALE

Je soussigné, représentant légal défini ci-contre, autorise les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club/Ligues/Comité Départemental de l'ESSONNE à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur défini dans cette fiche soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le Club/ Ligue /Comité Départemental de l'ESSONNE s'efforcera de prévenir les le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros définis ci-contre.

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

NUMÉROS UTILES :

La Commission Médicale ffgolf :

☎ 01.41.49.77.40 / Fax : 01.41.49.77.22

sportif@ffgolf.org

SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche

Centre Antipoison (PARIS) : 01.40.05.48.48

Pompiers : 18

Contacts FORGES Les BAINS

Accueil : 01.64.91.48.18

Stéphane HOUSSA : 06.58.49.27.02

Ma CHAN : 06.50.76.73.04

Caroline GONOT : 06.11.93.56.92

Fiche TRANSPORT

Je soussigné, représentant légal défini ci-dessus, autorise les entraîneurs ou bénévoles désignés par le club à véhiculer mon enfant pour se rendre sur un lieu d'hébergement ou un lieu d'entraînement ou de championnat.

Fiche DROIT à L'IMAGE

Je soussigné, représentant légal défini ci-dessus, autorise l'Association golfique de Forges les Bains :

- à filmer (et/ou photographe), sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant mineur

- à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant aux fins d'un document à vocation purement pédagogique interne à l'association

sportive/à l'école de golf.

- à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant sur le site internet de l'association sportive/de l'école de golf jusqu'à ses 18 ans. Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire. Cette autorisation est donnée pour la durée de cette saison golfique.

Fiche ANTIDOPAGE

L'article R 232-52 du Code du Sport (Annexe I) prévoit que les prélèvements effectués dans le cadre d'un contrôle antidopage nécessitant une technique invasive (prélèvements sanguins ou de phanères) ne peuvent être effectués par le préleveur **qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal du mineur ou majeur protégé.**

Je soussigné, représentant légal défini ci-dessus, autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la Fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant défini ci-dessus. Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif. Cette autorisation est donnée pour la durée de cette saison golfique.

Fait à le en deux exemplaires.

Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Cette signature donne accord à la charte de l'école de golf de Forges les Bains.

